

## Compte rendu de séance

Séance du 23 Mars 2018

L'an 2018 et le 23 Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOCHON Martial Maire

**Présents** : M. LOCHON Martial, Maire, Mmes : CHAUVEAU Estelle, DELPEUX Maryvonne, MURY Danièle, MM : DESVEAUX Luc, GOIRAND Jean-Luc, LAGOUTTE Christian, MASSOT Eric, SABATHIER Jérôme

Mme AUGROS a donné pouvoir à M LOCHON  
Mme SDEBSKI a donné pouvoir à Mme CHAUVEAU  
Mme MOREAU a donné pouvoir à M MASSOT  
M BENOIST a donné pouvoir à M GOIRAND  
M HENRIETTE a donné pouvoir à Mme MURY

**Absents** : Madame et Messieurs CORDONNIER Virginie, AUTIN Jean Michel, MAILLOT Yoland.

**A été nommée secrétaire** : CHAUVEAU Estelle

Le compte rendu de la séance du conseil en date du 30 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

Demande de Subvention FDI 2018 au Département

Questions Diverses

Tour de table

### **Demande de Subvention FDI 2018 - Gouttières de l'Eglise**

Monsieur le Maire présente un devis de 20 006 € H.T. pour refaire les gouttières de l'église. Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITÉ** charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental, une subvention de 30 % au titre du « FDI 2018 » soit un montant de 6 002 €.

### **Demande de subvention FDI 2018 - Réhabilitation des deux mares**

Monsieur le Maire présente un devis de 23 264 € H.T. pour réhabiliter les deux mares du bourg. Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITÉ** charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental, une subvention de 30 % au titre du « FDI 2018 » soit un montant de 6 979 €.

### **Demande de subvention FDI 2018 - Aménagement "rue de la Tuilerie" et Parking**

Monsieur le Maire présente le dernier devis de SODEREF de 440 064,50 € H.T. pour les aménagements de la rue de la Tuilerie.

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITÉ** charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du

Conseil Départemental, une subvention de 30 % plafonnée à 100 000 € au titre du « FDI 2018 » soit un montant de 30 000 €.

### **Demande de Subvention FDI 2018 - Travaux "rue d'Hauville"**

Monsieur le Maire relance le dossier qui n'a pas été retenu en 2017 pour les enfouissements de réseaux "rues d'Hauville et de la Beaussière".

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITÉ** charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental, une subvention de 30 % plafonnée à 100 000 € au titre du « FDI 2018 » soit un montant de 30 000 €.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il s'est entretenu avec les prestataires qui fournissent les candélabres "rue d'Hauville".

Il est préconisé un éclairage en LED. Monsieur le Maire expose le modèle retenu et le conseil le valide à l'unanimité.

Monsieur Sabathier demande si en cas de panne, faudrait-il remplacer le bloc entier ? Monsieur le Maire répond qu'il suffit de remplacer la lampe LED endommagée.

Monsieur le Maire propose également de ne pas opter pour l'éclairage en LED dans la rue de la Tuilerie car il souhaite la continuité et l'homogénéité avec l'éclairage du "cœur du village".

A l'exception de Monsieur Massot qui s'abstient, les membres présents l'approuvent.

Par contre Monsieur le Maire précise que dans le cadre des travaux de la rue "Haie Brunel", un éclairage en LED sera proposé, si cette option est retenue lors du marché.

Séance levée à: 19:05

En mairie, le 26/03/2018

Le Maire  
Martial LOCHON

